



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E205550

VALABLE JUSQU'AU

05/09/2026

ÉDITÉ LE 22/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2022

Forme juridique : SAS

Capital : 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SAINT-PIERRE

Siret : 912 416 880 00017

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 196143887L001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 196143887L001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : CVC RUN PROJECT

4 CHEMIN NATIVEL
MONT VERT
97410 SAINT-PIERRE

Téléphone : 06 92 88 68 10

Fax :

Portable : 06 92 56 94 02

Responsabilité légale :

NATIVEL HENRI, GEORGES PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : cvcrunproject@gmail.com

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

Chiffre d'affaires H.T. : 136 051

Tranche de classification : CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	3	06/09/2024
5263	Maintenance d'installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		06/09/2024
Nombre total de qualifications : 2			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.